



## POINT ETIAGE 2020 N°3

**Bassin Ellé - Isole - Laïta**

**14 août 2020**



SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX  
EIIIE ISOLE LAÏTA

Depuis le 14 août, malgré le temps instable, les orages inégalement répartis sur le bassin versant ont apportés de très faibles pluies localement. **La première quinzaine d'août a été marquée par une pluviométrie très déficitaire (5% des précipitations normales)**. Les températures ont largement dépassées les 30°C sur plusieurs jours, accentuant les phénomènes d'évaporation dans les cours d'eau et l'augmentation de la température de l'eau. Pour les jours à venir, **des orages sont à nouveau attendus en soirée samedi et sur la journée de dimanche laissant place à un régime d'averses**, toute la semaine à suivre. Les tendances incertaines ne permettent pas clairement d'évaluer l'efficacité des prochaines pluies.

**Les débits des cours d'eau poursuivent leur baisse progressive mais restent tous supérieurs au 10<sup>ème</sup> du module\*<sup>1</sup>** sauf sur l'Ellé au Faouët qui a se maintient légèrement au-dessus du 20<sup>ème</sup> du module depuis le 7 août.

	Débit au 13/08/20 (m <sup>3</sup> /s)	Débit au 06/08/20 (m <sup>3</sup> /s)	Débit au 13/08/19 (m <sup>3</sup> /s)	DV 2 * <sup>2</sup>	Dixième du module
Ellé au Faouët	0,18	0,13	0,25	0,14	0,28
Ellé à Arzano	1,43	1,45	1,52	0,93	0,96
Isole à Scaër	0,33	0,37	0,34		0,24
Isole à Quimperlé	0,52	0,56	0,73	0,42	0,42
Inam au Faouët	0,36	0,35	0,42		0,23

Une campagne de suivi des écoulements en têtes de BV (réseau ONDE) a été menée en Morbihan le 10/08/20. Le ruisseau du Moulin à Gourin est en assec tandis que les autres points de suivi ont encore un écoulement visible.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, **Quimperlé Communauté qui prélève sur l'Ellé depuis le lundi 3 août pour alimenter l'usine du Zabrenn** a dû compléter ses apports avec l'Isole sur une demi-journée, mardi 11 août suite à un pic de consommation, en particulier sur les communes littorales.

Sur l'Ellé amont, **les carrières de Gourin** en service depuis l'arrêt du pompage à Pont Saint Yves **étaient remplies à 75% pour la celle de Barrazer et à 96% pour Le Gallic, au 10 août dernier**. Eau du Morbihan bénéficie d'un **arrêté préfectoral de dérogations provisoires depuis le 7 août** limitant les prélèvements sur l'Ellé à Barrégant à 1200m<sup>3</sup>/j au 10<sup>ème</sup> du module et à 800m<sup>3</sup>/j au 20<sup>ème</sup> du module, pour s'assurer d'un approvisionnement via les carrières jusqu'à la fin octobre. Si les débits venaient à atteindre le QMNA5\*<sup>3</sup> (0,115 m<sup>3</sup>/s) le prélèvement devrait être arrêté.

**Un 2<sup>ème</sup> comité sécheresse s'est réuni mercredi 12 août en préfecture du Morbihan, maintenant le département en vigilance**. L'arrêté d'Eau du Morbihan sur l'Ellé est prolongé jusqu'au 31 août 2020, sauf si la situation hydrologique venait à s'améliorer. Un nouveau comité a lieu le 20 août pour faire le point (plus d'informations sur <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>). Dans le Finistère, le contexte étant plus favorable, aucune réunion n'a encore eu lieu.

**Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta**

1 rue Andreï Sakharov CS 20245 29394 Quimperlé Cedex

☎ 02 98 09 00 46 – [smeil@quimperle-co.bzh](mailto:smeil@quimperle-co.bzh)

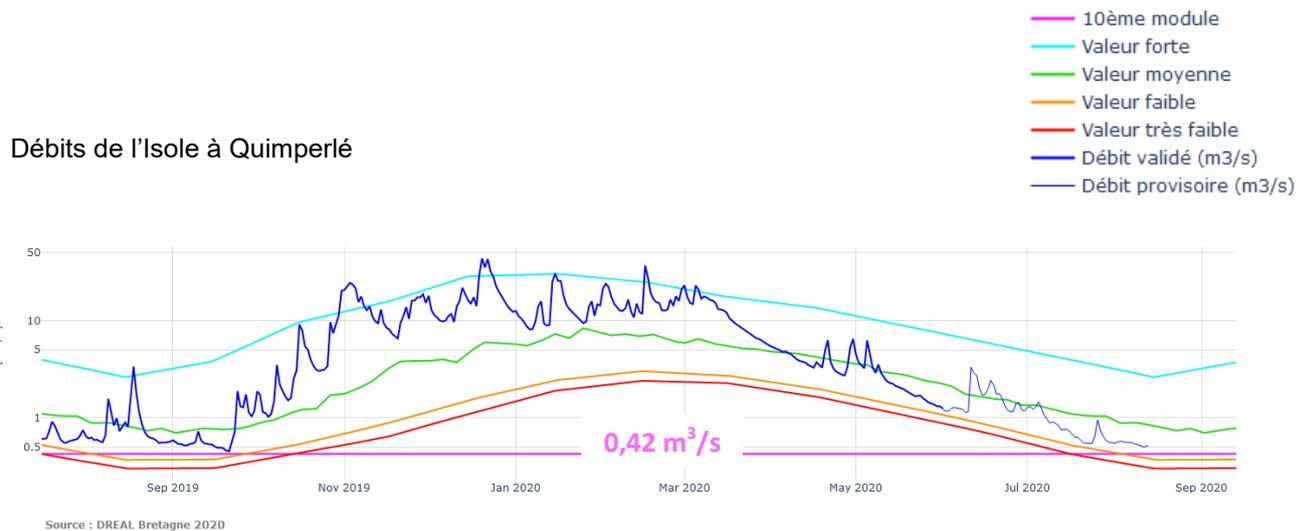
\*1 **Le module** correspond au débit hydrologique moyen inter-annuel, c'est une synthèse des débits moyens annuels d'un cours d'eau sur une période de référence (généralement au minimum 30 ans de mesures consécutives).

Le 10<sup>ème</sup> du module est généralement la valeur seuil réglementaire en deçà de laquelle les prélèvements dans les cours d'eau ne sont plus autorisés.

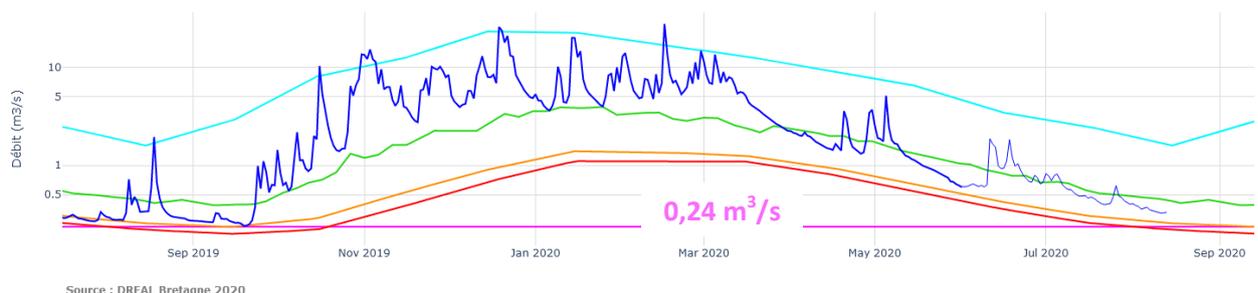
\*2 Le **DV 2** correspond au débit de vigilance de fin d'été (août et septembre) fixé dans le SAGE Ellé-Isole-Laïta.

\*3 Le **QMNA5** correspond à la valeur du débit mensuel d'été atteint par un cours d'eau pour une année donnée, calculé sur période de 5 ans (QMNA ayant une probabilité de 1/5 de ne pas être dépassé une année donnée).

Débits des rivières : Le 10<sup>ème</sup> du module est représenté par la droite rose sur les graphiques suivants



Débits de l'Isole à Scaër

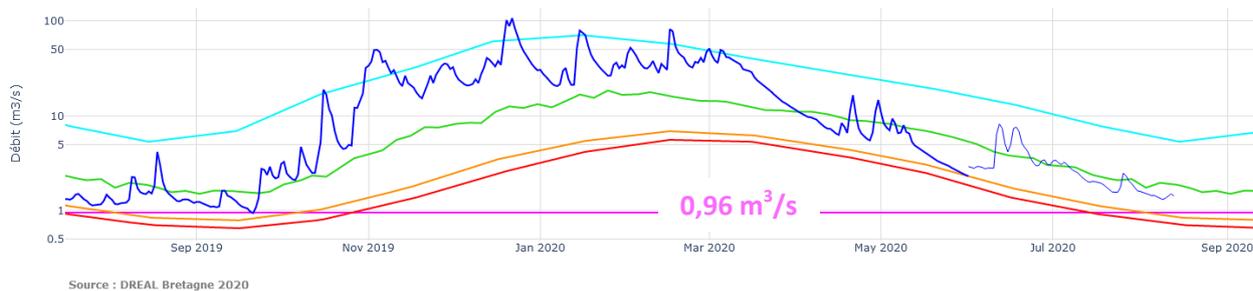


**Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta**

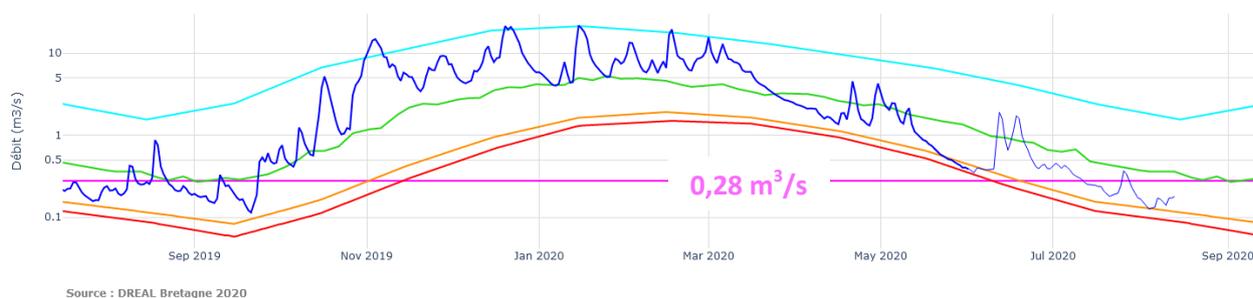
1 rue Andreï Sakharov CS 20245 29394 Quimperlé Cedex

☎ 02 98 09 00 46 – [smeil@quimperle-co.bzh](mailto:smeil@quimperle-co.bzh)

## Débits de l'Ellé à Arzano



## Débits de l'Ellé à Le Fauouët



## Débits de l'Inam à Le Fauouët

